



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE – 9 décembre 2013

Des services publics pour tous Journée des droits de l'homme des Nations Unies, 10 décembre 2013

Chaque année, la Journée des droits de l'homme est célébrée le 10 décembre, date à laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme, en proclamant ses principes « comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations ». Les droits de l'homme sont indivisibles et englobent les droits politiques, civils, économiques et sociaux.

L'Internationale des Services Publics pleure et rend hommage à Nelson Mandela, l'un des défenseurs des droits humains le plus reconnu du XX^e siècle, un homme dont le dévouement inspire des personnes du monde entier. La vie de Mandela incarne la lutte pour la liberté, l'égalité, et la justice, idéaux fondamentaux en matière de droits humains. Selon Nelson Mandela: « On ne trouvera des solutions justes et durables pour faire face aux problèmes de l'humanité que dans la promotion de la démocratie de par le monde... Priver les gens de leurs droits humains, c'est mettre en question leur propre humanité ».

Cette année marque le 20^e anniversaire de la création du Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. En vingt ans, nous sommes parvenus à bien mieux comprendre les défis associés à la mise en œuvre des droits humains pour tous, notamment au regard de la pauvreté, du racisme et de la [migration](#). Parallèlement, le secteur privé – dont les institutions financières, les multinationales et autres entreprises commerciales – joue un rôle de plus en plus influent dans la protection et la médiation des droits humains.

Aux quatre coins du monde, le rythme de la privatisation des services publics s'accélère. Nous sommes témoins de la mainmise des grandes entreprises sur le bien commun et l'intérêt public. Si l'on continue à placer les intérêts corporatistes avant tous les autres, les générations futures en pâtiront fortement. Les accords commerciaux prévoient des références claires aux droits humains, cependant ces clauses ne sont pas appliquées dans la pratique.

L'impunité persiste à tous les niveaux, et ceux qui violent les droits humains parviennent à échapper à la responsabilité de leurs actes. Les violations des droits humains incluent la discrimination fondée sur le genre, l'âge et l'orientation sexuelle, les actes de corruption, l'évasion fiscale et la mauvaise gestion financière, ainsi que le [refus de reconnaître les syndicats et la négociation collective](#).

Le droit à la négociation collective est reconnu par l'Article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui considère la possibilité de former des syndicats comme un droit humain fondamental. La PSI s'indigne du comportement des Nations Unies et de son Secrétaire général, Ban Ki-moon, qui [méprisent le droit légal à la négociation collective de leur propre personnel](#).

L'Internationale des Services Publics déploie de nombreux efforts pour mettre un terme à l'impunité dans les cas de violence à l'encontre des syndicats du monde entier, du [Guatemala](#) à la [Corée du Sud](#). « Nous appelons au respect des droits économiques et sociaux et à la justice par le biais de la négociation collective et de la liberté d'association. Nous voulons endiguer cette vague de privatisation insensée des services publics, qui alimente les inégalités et la corruption », a déclaré Rosa Pavanelli, Secrétaire générale de la PSI.

Les dons et les subsides accordés aux travailleurs/euses défavorisé(e)s ne permettront pas de venir à bout de la pauvreté – nous ne pourrons y parvenir que grâce à des salaires décents. La plupart des pays à faible revenu ne disposent même pas d'un salaire minimum de subsistance. En outre, dans la majorité des pays à haut revenu, la crise économique et les mesures d'austérité qui en ont découlé ont eu un impact considérable sur les femmes, les jeunes et les travailleurs/euses migrant(e)s – la plupart d'entre eux n'ayant désormais d'autre choix que d'accepter des emplois précaires.

Nous disons NON à l'austérité, à cette attaque délibérée à l'encontre des droits humains, et nous appelons les institutions internationales à reconnaître combien l'austérité a mis à mal ces droits. Ces cinq dernières années, les mesures d'austérité ont anéanti des générations de progrès social, tout en creusant les inégalités et l'exclusion sociale.

La PSI appelle l'ensemble de ses affiliés à exiger le financement de politiques d'égalité, ainsi qu'un renforcement des investissements dans les services publics d'éducation, de santé et sociaux. Nous nous engageons à ce que les droits humains deviennent une réalité, grâce à des [services publics de qualité](#), pour tous.